



MARPENT

L'initiative en actions

Bulletin Municipal

Editorial

L'année scolaire s'est achevée par la très belle Fête des écoles du samedi 15 juin.

C'est une occasion pour moi de remercier l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, au premier rang desquels le directeur M Eric Painchart, toujours sur la brèche pour que les enfants puissent étudier et s'épanouir correctement, et ses collègues enseignants qui prennent aussi de leur temps pour préparer la Fête ou accompagner les enfants à la classe verte du val Joly.

Merci également aux agents des écoles pour leur travail ainsi qu'aux membres de l'Amicale des écoles, inlassables bénévoles qui apportent régulièrement leur contribution aux activités péri- scolaires, de même qu'aux membres du conseil d'école dont j'ai pu apprécier la grande capacité d'écoute et de dialogue.

Après le changement de toiture de l'école maternelle, l'été qui arrive permettra aux agents communaux de faire les réparations courantes dans les classes pour la rentrée...

D'ici-là, bonnes vacances à tous !

Votre Maire,

Jean-Marie ALLAIN

JUILLET AOÛT 2013
La mairie sera fermée
le samedi du 13 juillet au 17 août inclus

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41
marpent@wanadoo.fr
<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	3
LA VIE DU VILLAGE	4
Info Assurance Maladie	7
LA VIE DES SPORTS	8
LA VIE DU CONSEIL	10
PHOTOS	12
Programme des festivités	15



Comité de lecture

JM Allain,
C Lavielle, J Loire,
PJ Dufour, P Leblanc,
P Verplaeste,
J Vandekerhkové,
M et H Nicol

NAISSANCES

HUCHETTE Florence	6 juin 2013
JAUREGUI Eléna	7 juin 2013
BOURGUIN MEHAY Maëva	12 juin 2013
LAURENT Anthony	16 juin 2013
TREILLY Léo	17 juin 2013
ENSERET Eva	18 juin 2013
WILLIEZ Jade	26 juin 2013



DECES

LEVECQ Patricia	28 avril 2013	Née en 1968
VAMECH Suzanne	2 mai 2013	Née en 1920

COLLECTE DECHETS VERTS

Vendredi 12 juillet, 16 août, 13 septembre, 18 octobre.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

A partir du 1^{er} juillet, le ramassage des encombrants sera fait exclusivement sur demande téléphonique au 0 800 306 573

COLLECTE DES DECHETS

Afin d'harmoniser l'ensemble des collectes sur le territoire de l'Agglomération, les horaires de ramassage des déchets ménagers et recyclables vont être modifiés à compter du lundi 8 juillet 2013

Il est demandé de sortir les poubelles la veille au soir.

Le jour de collecte reste inchangé.

OBJETS TROUVES

Un VTT en très bon état et abandonné dans une rue de Marpent se trouve en mairie.

Une poussette en bon état a également été trouvée.

Un sac à dos a également été rapporté après le festi-kiosque.

Prendre RDV avec M. Stéphane Driguet en mairie.



SECURITE SORTIE DES ECOLES

A plusieurs reprises, notre agent communal en charge de la sécurité des écoles a constaté que des automobilistes (pas forcément marpentois) franchissaient les barrières, certains n'hésitant pas à lui lancer des insultes.

Le directeur d'école, que nous remercions, a diffusé une note aux parents.

Par ailleurs, il a été convenu que le prochain conseil d'école réexaminerait cette question de la sécurité.

Communiqué:

La boucherie CAUDRON sera ouverte en juillet-août.
Elle sera fermée le lundi du 8 juillet au 9 septembre.

SUBVENTIONS POUR TRAVAUX

Les propriétaires, occupants (sous certaines conditions de ressources) ou bailleurs, peuvent obtenir des subventions à hauteur de 65 % maximum pour des travaux de confort ou d'amélioration de la performance énergétique, grâce aux aides cumulées de l'Agence Nationale de l'Habitat et de l'Agglo.

S'adresser à la Communauté d'Agglomération, service logement.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS

La consultation PMI a lieu le 1er lundi de chaque mois

A 14 h, Maison de la Petite Enfance, les Marpinioux



ISOLATION DES COMBLES POUR UN EURO

Grâce aux fonds débloqués en application de la loi par les fournisseurs d'énergie, Certi-nergie s'est engagé à isoler les combles des particuliers pour un seul euro !

Belle performance quand on sait qu'il en va de 4 degrés gagnés en hiver.

Condition requise : un revenu fiscal par foyer inférieur à 31 957 €

Numéro vert : 0800-000-838

CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (CEE)

Avant de commencer vos travaux, penser à remplir une fiche « premiers contacts » (disponible en mairie) qui vous permettra en retour de bénéficier d'une aide financière de la part d'un distributeur d'énergie.

DEBROUSSAILLAGE

Il est rappelé, en vertu d'une réglementation nationale, que les herbes et broussailles ne peuvent être brûlées pour des raisons de santé publique (rejet de dioxine notamment).

Les arrêtés d'autorisation pris ici et là par certaines communes, n'ont aucun caractère légal.

Seul le Préfet peut prendre un arrêté d'assouplissement de la réglementation.



INAUGURATION DU MOULIN

La pluie avait curieusement accepté de laisser place à un rayon de soleil pour l'inauguration du moulin de la Parapette, en présence M.Rémi Pauvros député-maire de Maubeuge et Président de l'agglomération, de Mme Nathalie Montfort, conseillère générale et de plusieurs maires et adjoints des communes environnantes : Benjamin Saint-Huile et Marc Demeure (Jeumont) Michel Lo Giaco (Assevent), Jean-Paul Raout(Elesmes), Michel Duveaux (Obrechies), Michel Wasse (Vieux-Mesnil), Michel Lefevre (Bettignies) et Hervé Pourbaix (Villers-sire-Nicole).

Après les allocutions du maire, de M Nicol, de Mme Loire et de M Pauvros, le groupe folklorique des meuniers dansa aux sons de l'harmonie communale pendant que les nombreuses personnes présentes visitèrent le moulin et découvrirent l'exposition organisée par l'Association Marpentoise Loisirs et Culture.

TRAVAUX SALLE DE SPORT

Le revêtement briques du mur pignon de la salle de sports présentant des signes de défaillance, il a été convenu, après diagnostic, de procéder à sa réfection totale.

C'est l'entreprise Cantineau qui a été chargée des travaux pour un montant de 3684 €



TRAVAUX RUE DE L'ACIERIE

La première phase a consisté à poser une canalisation destinée à recueillir les eaux pluviales venant de l'ancienne RN49. Les eaux collectées seront dirigées vers la Sambre, en contrebas à hauteur du site des archers.

VIE SCOLAIRE

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 4 septembre. Avec 112 enfants en maternelle et 205 en primaire, nous sommes au maximum de nos capacités d'accueil.

FESTI-KIOSQUE

Le Festi-kiosque, pour sa première année, fut, de l'avis de tous, une réussite. Après la brocante de la rue de l'industrie, l'harmonie de Cousolre donna un concert le samedi sur le kiosque avant qu'on ne procède au tirage de la tombola dotée de plusieurs lots dont un appareil à raclette, un coupe-bordure (établissement Huart) et un four électrique offert par le magasin Gilliard de Rousies.

Le dimanche matin, une trentaine de pêcheurs participaient au concours de pêche du gardon marpentois (4 kilos de poissons pour le vainqueur malgré la fraîcheur de l'eau) tandis que des centaines de badauds affluaient vers la brocante de la rue Barbusse.

L'après-midi, l'immense cortège était emmené, sous le soleil, par l'harmonie communale suivie du mai porté par les jeunes de l'ASLJM.

Prenaient place ensuite les dames de la Joie de la Famille dans leurs robes charleston colorées, le groupe de Revin les Spéculoo's avec ses mascottes et ses clowns musicaux, les archers de la Sambre avec leurs remarquables tenues féodales, les majorettes de Raismes avec leur fanfare, les cyclos de Marpent aux couleurs du club, les bateaux décorés du club nautique, la calèche transportant les membres en costumes paysans du comité des anciens, les Amis du moulin avec les meuniers, le moulin miniature et le géant Victor, les Joueurs de cartes revêtus d'une chasuble blanche brodée des couleurs du jeu de cartes, les majorettes de Rousies et leur Showband aux allures de fanfare hollandaise, l'Amicale des Ecoles avec leur mitron confectionnant les galettes, Loisirs et Culture et son atelier de peinture ambulante, les géants des Arts sans Lézards, le club de country route 66 de Jeumont, les enfants du football club en tenue de sport. Le cortège était clôturé par les Gilles de Bavay et l'association Wattiss'âne de Jeumont.

La journée se termina par la tombola des forains, elle aussi dotée de nombreux lots parmi lesquels une piscine gonflable, un salon de jardin pour enfants, une table de cuisson et un superbe vélo VTT.



Les Archers



Les Spéculoo's

CONCERT DE PRINTEMPS

A l'occasion de son concert de printemps, l'harmonie communale de Marpent avait convié, pour la première partie, son homologue de Cartignies. Pour le final, les deux harmonies ont joué ensemble deux morceaux, pour la plus grande satisfaction du public.



LES MARPINIOUX ONT FETE LEURS DIX ANS

La cérémonie s'est déroulée dans la salle des Fêtes, en présence des enfants accompagnés de leurs parents, des élus, des membres du Club Majeur et de Melle Noiret, assistante sociale du Conseil Général.

Le maire et Pascal Leblanc, adjoint à la petite enfance, ont rappelé l'histoire des marpinieux et remercié Mmes Françoise Moriamé, Peggy Gilloteau et Laëtitia Molitor pour l'excellent travail mené depuis le début avant que la directrice invite les participants à regarder une vidéo sur les marpinieux en partageant le verre de l'amitié.



SITE DES MARPINIAUX , LAUREAT DU PRIX CHLORO'VILLE

Le projet de restauration et valorisation de la zone humide des portes des Marpiniaux, porté par l'Agglomération, a reçu le trophée Chloro'Ville dédié à la préservation de la biodiversité.

Michel Lo GIACO, maire d'Assevent et Président de la commission Environnement et le maire de Marpent, vice-président en charge de la trame Verte et Bleue, du Plan Climat et de l'Agenda 21, ont reçu le trophée à Lille Grand Palais, dans le cadre du salon Environord.

Bien préparer ses vacances

Comment trouver un médecin sur son lieu de vacances, pour les bobos du quotidien ou les soucis plus importants ? Comment se faire soigner à l'étranger tout en bénéficiant de sa couverture santé ? Il y a certaines choses auxquelles il faut penser avant de poser sa serviette sur le sable chaud...

Je pars en France... je prends ma carte Vitale

La carte Vitale prouve que vous bénéficiez, tout comme vos ayants droit, d'une couverture santé. Elle contient des informations nécessaires à la prise en charge de vos soins et vous permet d'être remboursé plus rapidement. N'oubliez pas d'emmener également votre carte de mutuelle et vos ordonnances pour vos traitements de long terme. Sans ordonnance, le pharmacien ne pourra pas vous délivrer les médicaments.

Je pars en Europe... je demande la CEAM

La carte européenne d'Assurance Maladie (CEAM) est gratuite et valable 1 an. Chaque membre de la famille doit avoir la sienne, même les enfants de moins de 16 ans, pour prouver qu'il est couvert par l'Assurance Maladie de son pays. Pour l'obtenir, rien de plus facile. Il suffit de remplir le formulaire sur www.ameli.fr, de faire la demande aux guichets automatiques de l'Assurance Maladie ou encore par téléphone au 36 46. Vous recevez votre carte chez vous, dans un délai de deux semaines.

Toutes les informations sur les vacances en France et à l'étranger,
sur www.ameli.fr : Votre caisse > rubrique En ce moment.



Bon à savoir

- 1. Vous avez une maladie nécessitant un traitement continu ?** Si vous partez pour plus d'un mois, votre pharmacien pourra vous délivrer des médicaments pour la durée de votre séjour à l'étranger (6 mois maximum). Vous devez lui présenter la prescription médicale et l'avis favorable de votre médecin ainsi qu'une attestation sur l'honneur précisant les lieux et dates du séjour.
- 2. Vous êtes en arrêt de travail avant de partir ?** Vous devez transmettre à votre CPAM un certificat médical autorisant votre séjour hors de la circonscription 15 jours avant votre départ.
- 3. Vous avez besoin de trouver un médecin en vacances ?** Allez sur www.ameli-direct.fr pour trouver les professionnels et établissements de santé partout en France.

Commission Sports et Activités Sportives

LA SAVATE

Après la démission de son Président, Alain MARISSAL, l'association est pour l'instant en veille jusqu'à la tenue d'une hypothétique Assemblée Générale fin septembre début octobre.

La Commission Sports et Activités Sportives qui s'est tenue jeudi 27 juin dernier impose aux rares membres restant à l'issue de cette AG un projet viable. Dans le cas contraire, la dissolution du club sera prononcée.

Football Club de MARPENT

L'Assemblée Générale du FC MARPENT qui s'est tenue samedi 22 juin à permis de dresser le bilan moral, sportif et financier de l'association.

Avec 235 licenciés, le FCM est un club qui se porte plutôt bien. Les résultats sont au rendez-vous. Seul bémol, victime de ce succès, les finances restent tendues.

Cette saison, deux équipes tirent leur épingle du jeu avec une accession en division supérieure : Les U15A sous la houlette de Vincent DE VECCHI et Didier BRAVIN accèdent en 1^{ère} division, Les séniors C encadrés par Pascal LINDEN accèdent en 3^{ème} division.

Classement de la saison

SENIORS A en PROMOTION D'EXCELLENCE	4 ^{ème} ,
SENIORS B en PROMOTION DE SECONDE DIVISION	7 ^{ème} ,
SENIORS C en QUATRIEME DIVISION	1 ^{ème} ,
FEMININES en PREMIERE DIVISION	4 ^{ème} ,
18 ans en PREMIERE DIVISION	8 ^{ème}
15 ans en PROMOTION DE PREMIERE DIVISION	1 ^{er} ,
13 ans en PROMOTION DE PREMIERE DIVISION	9 ^{ème} ,

Lundi 24 juin le Comité a élu son bureau.

Président	Pierre PEON
Vice-présidents	Christophe VITRANT – Marcel MATAGNE
Secrétaire	Philippe QUERTAIMONT
Secrétaire Adjoint	Claude ROCUL
Trésorier	Mickaël SALMON
Trésorier Adjoint	Gérard MONFOURNY
Commissaire aux comptes	Jean – Claude DEBAIL
Représentant des joueurs	Réginald BILLAX
Représentante équipe féminine	Sandrine LEBLANC



Pierre PEON, nouveau président

Athlétisme

Médailles régionales et départementales pour les marpentois

Les championnats départementaux se sont déroulés lors de deux week-ends :

Poussins et benjamins à Douai, minimes à Lomme et cadets juniors et seniors à Tourcoing.

Les athlètes de la section de Marpent ont particulièrement réussi leurs championnats départementaux, avec leurs collègues d'Entente Sud Athlétisme (ESA59)

La benjamine Justine HANQUART gagne la médaille d'or au relais 4x60m et bronze au triathlon.

Harmony HELBICQ et Léo BREJON (poussins): médailles de bronze au triathlon,

Le benjamin Edouard PLANCHON rafle la médaille d'or au relais 4x60m' tandis que Sylvain LEROY décroche la médaille de bronze au 1000m.

Le benjamin Lucas VOLTOLINI est récompensé du bronze au triathlon

En minime, Camille BADER termine 2ème au disque et Kenza HASSAINI termine 3ème au triple saut.

Gaëtan GLOBEZ termine 2ème au javelot.

La cadette Ophélie BROUTIN se place 1ère au disque et 2ème au triple et au poids tandis que Clara THIOLOY termine 3ème au 400m haies

En cadet, Maxence COUNE termine 2ème au poids et Lucas PHILIPPE 3ème au 2000m steeple

En catégorie espoir, Florian BROUTIN décroche la médaille d'or au disque.

Nos athlètes n'ont pas davantage démérité aux championnats régionaux puisque la minime Camille BADER revient avec une première place au disque et l'espoir Thomas GIBON avec une première place au 5000 m.

Gaëtan GLOBEZ, minime également, termine second au javelot, tout comme la benjamine Justine HANQUART (relais 4 fois 60m)

Quant au benjamin sylvain LEROY, il termine à la 3ème place au saut à la perche.

le frère et la sœur tous deux champions régionaux de disque

la cadette Ophélie BROUTIN et son frère Florian BROUTIN espoir ont récolté chacun la médaille d'or au disque, en améliorant leur record chacun.

Ophélie obtient également la médaille de bronze au triple saut, en améliorant aussi ses records dans cette discipline.

ils défendront à Saint Quentin leurs chances pour les 1/2 finales France, ainsi que 4 autres athlètes:

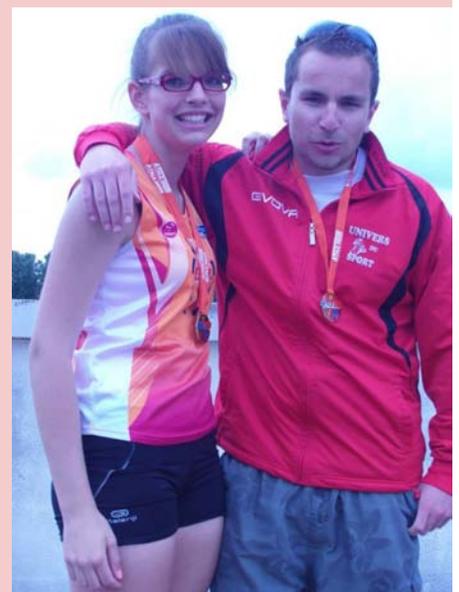
le cadets Quentin PLANCHON, perche disque et javelot

la cadette Justine GIBON en marche

la minime Camille BADER, championne de disque

le minime Gaëtan GLOBEZ, javelot et 50m

**La Commission vous souhaite de bonnes vacances
et vous donne rendez-vous en septembre.**



COMPTE RENDU DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 juin 2013

Entretiens annuels d'évaluation

Le conseil vote la reconduction de l'expérience, qui se substitue à la traditionnelle notation administrative.

Programme pluri- annuel d'accès à l'emploi titulaire

Le conseil vote le plan qui a reçu l'accord préalable du comité technique paritaire.

Taxe sur la consommation finale d'électricité

Le conseil décide d'actualiser le coefficient multiplicateur à 8,28, conformément à l'article 2 du décret du 28 décembre 2011.

Validation étude accessibilité

Le conseil vote les conclusions de l'étude et le planning des travaux sur les bâtiments communaux. Il désigne, après mise en concurrence dans le cadre d'un marché adapté, l'architecte Hervé Gilliard, pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de la mairie et de la salle des fêtes.

Subventions associations

Le conseil vote les subventions aux différentes associations ayant réuni leur assemblée générale et présenté leur bilan financier

Une subvention de 600 € est votée pour l'association Accueil et Promotion qui a réalisé les peintures du hall de la salle des fêtes, ainsi qu'une subvention de 350 euros à Loisirs et Culture en échange de six tableaux qui seront exposés dans le moulin.

Classes Vertes

Le conseil vote une subvention de 2500 euros pour compléter le budget de la classe verte organisée par le groupe scolaire Maurice Fostier / Suzanne Lacorre.

ASSOCIATIONS	2013
FC MARPENT	3 200,00
MARPENT SPORT LOISIRS	1 250,00
CYCLOS RANDONNEURS MARPENTOIS	550,00
GYM MARPENTOISE	400,00
LES ARCHERS DE LA SAMBRE	500,00
HARMONIE COMMUNALE DE MARPENT	3 500,00
LOISIRS ET CULTURE	500,00
LES AMIS DU MOULIN	350,00
AMICALE DES ECOLES DE MARPENT	500,00
COMITE DES ANCIENS DE MARPENT	500,00
LA JOIE DES FAMILLES	350,00
ACPG/CATM ET TOE	150,00
LE GARDON MARPENTOIS	230,00
STE DE CHASSE	260,00
ASS DES JOUEUX DE CARTES	200,00
LES BRIBEUX	5 000,00
CLUB MARCHE NORDIQUE	150,00
CLUB MAJEUR	150,00
CLIC val de sambre	100,00
LES ARTS SANS LEZARDS	400,00
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	3 400,00



Médiathèque

Le conseil adopte le nom « l'oiseau-lyre » pour la nouvelle médiathèque, et adopte le principe de la création d'un conseil de gestion,

Il désigne Jean-Marie Allain, Jean-Claude Debail et Pascal Leblanc comme représentants de la commune au dit conseil de gestion.

Le conseil vote la suppression de la régie du cyber centre et crée la Régie médiathèque dont le régisseur sera Mme Françoise Moriamé, et le régisseur suppléant M.Loïc Marlot.

Le conseil adopte les tarifs de la médiathèque et le principe du remboursement sur factures des frais de repas des agents et bénévoles s'étant déplacés à deux reprises à Le Quesnoy pour aller chercher plusieurs milliers d'ouvrages à la bibliothèque départementale.

Droit de préemption urbain

Par une délibération en date du 21 mars, le conseil avait donné son accord pour préempter un bien situé rue de la Place, en raison de l'intérêt pour la commune de prendre possession de la ruelle attenante et partie intégrante de ce bien.

Après échanges avec le notaire, le vendeur et l'acheteur, il s'avère que cette ruelle est une indivision entre 7 propriétaires et que le rachat du logement ne donnerait pas à la commune l'usage exclusif de cette ruelle.

Il est donc convenu de renoncer à la préemption et de négocier en temps voulu avec les co-propriétaires la reprise de cette ruelle.

Frais de Déplacement

Le conseil donne son accord pour le remboursement à un adjoint des frais de déplacement pour défendre un dossier d'expropriation au Tribunal de Lille

Modifications budgétaires

Le conseil donne son accord pour annuler un mandat de paiement d'une taxe d'habitation d'un propriétaire de logement vide depuis plus deux ans mais pouvant attester que son logement, actuellement en travaux, n'est pas en état d'être loué.

Prévention santé

Le conseil donne un avis favorable sur le PRAAP, le PRAPS, le SROS, le zonage des chirurgiens dentistes libéraux et le Plan de Protection de l'Atmosphère

Accueil de Loisirs de juillet

Le conseil vote la création de 4 postes pour les marpinioux et de 24 postes (bénévoles compris) pour le centre des 6-12 ans.

Il vote la reconduction des tarifs de 2012 et fixe comme suit la participation des parents accompagnants pour les voyages : 15 € pour le voyage à Bruxelles et 22 € pour le voyage à Dunkerque.

Cadastre

Le conseil donne son accord pour que la commune signe une convention avec l'agglomération pour bénéficier gracieusement d'un système d'information géographique du cadastre permettant de superposer le plan cadastre et les photos aériennes.

Informations diverses

Le maire porte à la connaissance des membres présents la publication par l'agglomération des rapports d'évaluation des différents services publics délégués (Gaz, SPA, déchets, écologie urbaine, eau, assainissement, transport), rapports consultables en mairie.

La séance s'achève par le tirage au sort de six jurés pour les Assises.



ATHLETISME



Inauguration du moulin



Kermesse des écoles



Remise des dictionnaires



MEDIATHEQUE: Cyber centre



MEDIATHEQUE: Lecture



MEDIATHEQUE : Bibliothèque



Fête des mères à la PMI



Françoise Nastoga,
présidente de Loisirs et Culture



Classe verte



TOMBOLA : Le gagnant du VTT



FESTI-KIOSQUE: Avant le départ



Concours de pêche



FESTI-KIOSQUE : La Joie de la Famille



FESTI-KIOSQUE : Les Gilles de Bavay

JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE,

OCTOBRE, NOVEMBRE... DECEMBRE,

VENDREDI 13 & SAMEDI 14 JUILLET

11ème Fête du Moulin
 La Municipalité
 Les Bribeux
 Les Amis du Moulin
 (Voir programme)

VENDREDI 02 AOÛT

Fête du Centre de Loisirs
 La Municipalité

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Brocante
 Cours des écoles, plateau sportif
 Amicale des Ecoles

SAMEDI 14 & DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Portes ouvertes
 Au Club Nautique, berge de la Sambre
 Club Nautique

DIMANCHE 06 OCTOBRE

Foire d'Automne
 Rues des Frères Roucheau et de la Mairie
 La Municipalité

08, 09, 10 OCTOBRE

Bourse aux vêtements
 Salle des Fêtes
 La Joie de la Famille

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Assemblée Générale
 Salle d'Honneur
 Marpent Sports Loisirs

DIMANCHE 27 OCTOBRE

Repas Dansant
 Salle des Fêtes
 Club Majeur

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

Thé Dansant
 Salle des Fêtes
 Le Comité des Anciens

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Cérémonie Commémorative
 Fête Patriotique
 La Municipalité
 Salle des Fêtes

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Concours de Belote
 Salles des Fêtes
 Les Joueurs de d'Cartes

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Repas de la St Cécile
 Salle des Fêtes
 Harmonie Communale

30 & 1er DECEMBRE

Marché de Noël
 Salle des Fêtes
 Les Amis du Moulin

DIMANCHE 08 DECEMBRE

Assemblée Générale
 Salle d'Honneur
 Cyclos randonneurs
 Marpentois

10, 11, 12 DECEMBRE

Bourse aux jouets
 Salle des Fêtes
 La Joie de la Famille

VENDREDI 13 DECEMBRE

Assemblée Générale
 Salle d'Honneur
 Football Club

MARDI 17 & MERCREDI 18 DECEMBRE

Distribution du Colis des Anciens
 Salle des Fêtes
 La Municipalité

JEUDI 19 DECEMBRE

Spectacle de Noël
 Salle des Fêtes
 La Municipalité

MARDI 31 DECEMBRE

Repas de la St Sylvestre
 Salle des Fêtes
 Gym Marpenoise



MARPENT

L'initiative en actions

Juin à
Décembre 2013

Guide des Manifestations



www.marpent.fr

Tél. 03 27 39 63 41

marpent@wanadoo.fr

Fax 03 27 39 61 80

Horaires:

Lundi au vendredi de 8H45 à 12H00 et de 13H45 à 17H30

Permanence le samedi matin de 11H00 à 12H00